

Sortir

EN VALOIS

Le mode d'emploi

Sortir en Valois est un nouveau concept lancé par la Communauté de Communes du Pays de Valois et l'Office de Tourisme du Pays de Valois, **une façon moderne, dynamique et économique de communiquer sur tous les événements culturels et festifs du Valois.**

Il est à disposition des communes et associations pour relayer la communication de leurs manifestations culturelles sur **Internet** (www.sortirenvalois.fr) mais aussi sur les **téléphones mobiles** via l'application *Sortir en Valois*, disponible en téléchargement pour les iPhones et Android, et visible sous forme de site Internet mobile pour les Windows phone et les Balckberry.

Pour communiquer sur *Sortir en Valois*, le mode d'emploi est simple puisqu'il suffit d'envoyer un courrier électronique (sortirenvalois@cc-paysdevalois.fr) à l'Office du Tourisme du Pays de Valois en y indiquant les informations suivantes :

- 1. Donner un titre à votre événement ou manifestation.**
- 2. Indiquer les informations pratiques :**
 - ✓ lieu (adresse précise et coordonnées GPS pour la géolocalisation),
 - ✓ horaire,
 - ✓ tarif (ou gratuit),
 - ✓ coordonnées (téléphone, courrier électronique, site Internet)
- 3. Rédiger un texte de présentation, attractif et attrayant, avec 180 mots maximum.**
- 4. Choisir un visuel (pas obligatoirement l'affiche) qui sera utilisé en largeur. Par défaut, apparaîtra cette image :**



N'attendez pas le dernier moment ! Plus tôt l'événement sera visible sur Internet et les téléphones mobiles, plus le relais de l'information vous sera utile ...

Pour plus de renseignements, le service Culturel de la Communauté de Communes du Pays de Valois (03 44 88 05 15) et l'Office de Tourisme du Pays de Valois sont à votre disposition (03 44 59 03 97).



*Sortir en Valois est disponible
pour tous les smartphones*



Scannez-moi !